



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/28
25 septembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER
LES TENDANCES ET L'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS
SUR SA TREIZIÈME SESSION
(18-20 septembre 2000)**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
Participation.....	1
Remarques liminaires	2 - 4
Adoption de l'ordre du jour.....	5
Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail.....	6 - 7
a) Commission économique pour l'Europe.....	6
b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires	7
Suivi de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement.....	8
Examen des orientations stratégiques du Groupe de travail.....	9 - 11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
Faits nouveaux concernant les politiques de transport	12 - 17
a) Réalisation des couloirs et zones de transport paneuropéens	12 - 14
b) Analyse des problèmes rencontrés dans l'application des principes de l'économie de marché au secteur des transports intérieurs	15 - 17
Évaluation des projets d'infrastructure dans le domaine des transports intérieurs	18- 26
a) Projet d'évaluation des besoins en infrastructures de transport	18 - 20
b) Méthodes d'évaluation des projets dans les États nouvellement indépendants	21 - 24
c) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport	25 - 26
Liaisons de transport Europe-Asie	27 - 33
Transports dans la région méditerranéenne	34 - 37
a) Centres d'études des transports en Méditerranée et Centre de formation dans le domaine des transports	34 - 35
b) Développement des transports dans la région méditerranéenne.....	36 - 37
Assistance aux pays en transition	38
Système européen cohérent d'infrastructures de transport international	39 - 40
Établissement d'un système européen de bases de données sur les transports	41
Projet de programme de travail pour la période 2001-2005	42
Élection du Bureau pour les sessions du Groupe de travail en 2001 et 2002.....	43
Questions diverses	44
Adoption du rapport.....	45 - 46

* * *

Annexe : Projet de programme de travail pour la période 2001-2005

RAPPORT

PARTICIPATION

1. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a tenu sa treizième session du 18 au 20 septembre 2000. MM. W. Dörries (Allemagne) et V. Arsenov (Fédération de Russie) étaient respectivement Président et Vice-Président de la session, à laquelle ont participé les représentants des pays membres de la CEE suivants : Allemagne, Bélarus, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Suisse et Turquie. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées : Commission du Danube, Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT) et Organisation pour la coopération entre les chemins de fer (OSJD). La Commission des Communautés européennes (CCE) était aussi représentée.

REMARQUES LIMINAIRES

2. Le Directeur de la Division des transports a souhaité la bienvenue aux participants et a invité le Groupe de travail à se livrer à un examen approfondi des orientations stratégiques concernant ses travaux futurs, sur la base du document de travail préliminaire établi par le secrétariat à cette fin. Il a invité le WP.5 à examiner non seulement les orientations de fond (par exemple, l'élaboration de principes directeurs et de méthodes de planification des transports ou la mise en lumière des questions stratégiques), mais également les orientations en matière d'organisation (par exemple, augmenter le travail informel et/ou se réunir un jour et demi par an plutôt qu'un seul jour). Il a estimé qu'un tel examen était très nécessaire pour améliorer la participation des gouvernements aux travaux du Groupe de travail et accroître l'utilité et la valeur ajoutée de ces travaux par rapport à ceux de la Commission européenne et de la CEMT.
3. Le Directeur a par ailleurs annoncé le prochain départ de M. Aparicio, qui travaillait pour le Groupe de travail depuis deux ans. Il a invité le WP.5, lorsque l'avis de vacance de poste serait publié, à encourager les candidats compétents, en particulier les candidates, à se présenter.
4. Le Groupe de travail a souligné qu'il devait continuer à bénéficier, à l'avenir, des services d'un spécialiste disposant de connaissances et d'une expérience étendues en matière de planification des transports.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. L'ordre du jour provisoire (TRANS/WP.5/27) a été adopté.

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

- a) Commission économique pour l'Europe

Document : E/ECE/1381

6. Le Groupe de travail a été informé des résultats de la cinquante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe (Genève, 3-5 mai 2000) concernant les activités opérationnelles de la CEE et l'élaboration de projets communs avec la Commission économique

pour l'Afrique (CEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Documents : ECE/TRANS/133 et Add.1

7. Le Groupe de travail a été informé des résultats de la soixante-deuxième session du Comité des transports intérieurs dans la mesure où ils concernaient le domaine de travail présentant de l'intérêt pour le Groupe de travail (ECE/TRANS/133, par. 10 à 12 et 19 à 28).

SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT

Document : JMTE/2000/8

8. Le Groupe de travail a été informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Vienne (ECE/RCTE/CONF./2/FINAL) et du Programme commun d'action (ECE/RCTE/CONF./3/FINAL) ainsi que des décisions prises lors de la troisième réunion commune des Bureaux du Comité des transports intérieurs et du Comité des politiques de l'environnement, qui s'était tenue le 6 juin 2000 (JMTE/2000/8). D'autres questions liées aux transports et à l'environnement ont été examinées au titre du point 6 b) de l'ordre du jour (par. 20 à 23).

EXAMEN DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU GROUPE DE TRAVAIL

Document : TRANS/WP.5/2000/1

9. Le Groupe de travail a apprécié les idées et les propositions contenues dans la note du secrétariat (TRANS/WP.5/2000/1) et, pour l'avenir, il a décidé de se fixer à la fois des orientations stratégiques à moyen terme et des activités à mener immédiatement.

10. Le Groupe de travail a défini les orientations stratégiques à moyen terme suivantes :

- Élaboration de cadres de planification du transport multimodal et d'outils méthodologiques
- Création de la notion de "qualité des services" comme élément clef de la définition des politiques de transport
- Recensement des nouvelles questions relatives à la politique des transports à porter à l'attention du Comité des transports intérieurs
- Suivi et analyse des questions liées à l'économie et aux techniques des transports, pour pouvoir déceler les secteurs de développement futur.

11. Conformément à ces principes directeurs stratégiques, les activités concrètes suivantes à mener immédiatement ont été mises en évidence :

- Création de liaisons de transport interrégional, y compris de transport maritime (en particulier dans la région Europe-Asie et la région méditerranéenne)
- Création de cadres de gestion efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport, optimisant ainsi les nouveaux investissements nécessaires (liés à la création de la notion de qualité des services)
- Amélioration des méthodes existantes de planification des transports en tenant compte des questions environnementales, en particulier dans les pays de la CEI
- Cohérence multimodale du système européen de transport (s'appuyant sur la TEM, le TER, l'AGC, l'AGR, l'AGTC et l'AGN).

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LES POLITIQUES DE TRANSPORT

a) Réalisation des couloirs et zones de transport paneuropéens

Document : TRANS/WP.5/2000/2

12. Le Groupe de travail a pris note du document TRANS/WP.5/2000/2, qui contenait le rapport sur la situation des couloirs de transport paneuropéens établi par le Bureau du projet d'évaluation des besoins d'infrastructure de transport (TINA). Des informations mises à jour ont également été fournies en ce qui concerne les couloirs de transport paneuropéens Nos 2 et 6, ainsi que le tableau permanent de la TEM récemment établi à Trieste; à l'heure actuelle, les travaux portaient sur les questions touchant le couloir de transport paneuropéen No 5.

13. Le Groupe de travail a demandé aux pays participant aux projets TEM et TER de jouer un rôle plus actif dans le développement des couloirs de transport paneuropéens, au moyen des projets susmentionnés, en particulier en utilisant l'expérience et le potentiel des bureaux centraux de projet dans la coordination des travaux relatifs aux couloirs. Ces pays pourraient ainsi aider la Commission européenne à surveiller et à coordonner les activités concernant ces couloirs, dont les réseaux TEM et TER font partie intégrante.

14. Le Groupe de travail a demandé à la Commission européenne de lui présenter, à sa prochaine session, un rapport montrant les progrès accomplis dans la réalisation des couloirs et des zones de transport paneuropéens, et il a encouragé le secrétariat à participer à l'établissement de ce rapport par l'intermédiaire des Bureaux de la TEM et du TER, en particulier en ce qui concernait les progrès accomplis sur les tronçons des couloirs traversant des pays de la CEI.

b) Analyse des problèmes rencontrés dans l'application des principes de l'économie de marché au secteur des transports intérieurs

Documents : TRANS/WP.5/2000/3, TRANS/WP.5/2000/4 et Add.1, TRANS/WP.5/2000/4/Add.1/Corr.1 et documents sans cote Nos 1, 2 et 3

15. Le Groupe de travail a pris note de la note récapitulative sur la réforme devant conduire à l'application des principes de l'économie de marché au secteur des transports des pays en transition (TRANS/WP.5/2000/3) et des observations communiquées par les pays en transition au sujet de cette note (TRANS/WP.5/2000/4/Add.1 et TRANS/WP.5/2000/4/Add.1/Corr.1), et il a débattu des propositions de suivi contenues dans le document TRANS/WP.5/2000/4.

16. Le Groupe de travail a noté que, conformément aux documents susmentionnés, il conviendrait d'effectuer des travaux dans les domaines suivants :

- La création de systèmes adéquats de concessions dans le transport de voyageurs dans les pays en transition, et la mise en œuvre de systèmes modernes d'évaluation comparative des transports publics
- Les effets escomptés de la concession de licences à des exploitants étrangers pour assurer des services de cabotage et de la simplification de l'accès aux transports internationaux (en tenant compte de l'expérience de l'UE et de la situation actuelle des pays en transition)
- La rationalisation du transport, notamment en dissociant les activités de transport de la croissance économique globale correspondante.

17. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de modifier le document TRANS/WP.5/2000/4 en conséquence et de l'envoyer, avec le document TRANS/WP.5/2000/4/Add.1, au secrétariat de la CEMT, en vue d'un examen plus poussé lors du prochain Conseil des Ministres de la CEMT.

ÉVALUATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

a) Projet d'évaluation des besoins en infrastructures de transport

Documents : TRANS/WP.5/2000/5 et documents sans cote Nos 11 et 13

18. Le Groupe de travail a pris note du rapport final sur l'évaluation des besoins en infrastructures de transport (TINA) en Europe centrale et orientale, fourni par la CE (TRANS/WP.5/2000/5 et document sans cote No 11), et a été heureux d'apprendre que ce projet était maintenant achevé.

19. Le Groupe de travail a été informé des remarques faites à propos du final présenté en janvier dernier à la CE par la République tchèque (document sans cote No 13), et a pris note des informations fournies par le Président sur la suite qui devrait être donnée à cette étude par la Commission européenne et en particulier de la nécessité d'un engagement politique et

de sa concrétisation au moyen des politiques et des outils appropriés de la CE (tels que le fonds ISPA et les politiques relatives au Réseau transeuropéen de transport (TEN-t).

20. Le Groupe de travail a demandé à la CE de fournir des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet TINA.

b) Méthodes d'évaluation des projets dans les États nouvellement indépendants

Documents : TRANS/WP.5/2000/6 et documents sans cote Nos 4, 5, 6, 9 et 10

21. Le Groupe de travail a pris note des questionnaires établis par le secrétariat au sujet du manuel d'évaluation environnementale stratégique de l'UE et des méthodes TINA relatives à l'analyse des coûts-avantages socioéconomiques et des réponses reçues, contenues dans le document TRANS/WP.5/2000/6, ainsi que des informations additionnelles sur les méthodes d'évaluation des projets contenues dans les documents sans cote Nos 4, 5, 6, 9 et 10.

Le Groupe de travail a fait observer que les documents produits en russe pourraient fort bien servir de base à la poursuite du débat sur les méthodes de planification des pays de la CEI, à l'avenir.

22. Le Groupe de travail a apprécié l'exposé du représentant de la Fédération de Russie et l'analyse présentée par le secrétariat, et il a approuvé la nécessité de faciliter la poursuite du débat sur des points tels que :

- La façon pratique de se préoccuper davantage de la nécessité d'un cadre cohérent d'évaluation environnementale stratégique dans les pays de la CEI, par exemple par l'organisation d'ateliers, etc.
- L'importance de tenir pleinement compte des avantages autres que ceux qui ont trait aux transports lors de l'évaluation de projets dans les pays dont l'économie est en transition;
- Les difficultés majeures que soulève la prévision en matière de transports et d'économie.

23. Le Président du Groupe de travail a fait savoir que l'Union européenne étudie actuellement les questions i) d'évaluation environnementale stratégique, ii) d'analyse coûts-avantages, et iii) de prévision du trafic dans le contexte de sa politique de Réseau transeuropéen de transport (TEN-t), et il a demandé au représentant des Pays-Bas, M. B. Griffioen, de suivre l'évolution des trois questions susmentionnées, afin que ces informations puissent être fournies à M. V. Arsenov (représentant de la Fédération de Russie) pour une analyse plus poussée.

24. Le Groupe de travail a approuvé la demande du Président et décidé d'examiner cette question lors de sa prochaine session, sur la base des faits nouveaux intervenus tant dans les pays de l'UE que de la CIE.

c) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport

Documents : TRANS/WP.5/2000/7 et Corr.1

25. À la suite de la présentation du document TRANS/WP.5/2000/7, le Groupe de travail a décidé qu'une stratégie progressive de développement des infrastructures de transport, bien que limitée à des conditions très spécifiques, pourrait jouer un rôle positif pour que soient modernisées certaines sections critiques des réseaux existants, compte tenu des restrictions budgétaires actuelles. En conséquence, les bureaux centraux des projets TEM et TER ont été invités à effectuer une analyse au sein de ces deux projets pour définir des normes intermédiaires acceptables, déterminer sur quels tronçons de leur réseau ces normes pourraient être appliquées et envisager la possibilité d'organiser un atelier sur ce sujet.

26. Dans ce contexte, le Groupe de travail a souligné la nécessité de tenir également compte des conclusions auxquelles était parvenu le projet de recherche sur le transport routier et de liaison intermodale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE

Documents : TRANS/WP.5/2000/8 et Add.1 et 2; TRANS/WP.5/2000/9 et documents sans cote Nos 7, 8 et 12

27. Le Groupe de travail a été informé des conclusions auxquelles est parvenue la réunion spéciale informelle tenue à Genève le 16 mai 2000 et, en particulier, des principes directeurs et du calendrier proposés pour la création de liaisons de transport Europe-Asie (TRANS/WP.5/2000/8), ainsi que de la note rédigée par son Président (TRANS/WP.5/2000/8/Add.1), et des déclarations finales des conférences internationales qui avaient récemment eu lieu à Astana (TransEurasia 2000, document sans cote No 7) et Saint-Petersbourg (document sans cote No 8).

28. Le Groupe de travail s'est félicité des progrès accomplis par la CEE et la CESAP dans la définition d'un programme de travail commun pour la création de liaisons Europe-Asie, et il a demandé au secrétariat de donner une suite appropriée aux actions et au calendrier qui sont définis dans ce programme de travail.

29. Le Groupe de travail a également été informé de la proposition de programme présentée par toutes les commissions régionales au Compte des Nations Unies pour le développement, qui est intitulée "Renforcement des capacités par la coopération dans la création de liaisons de transport interrégional terrestre et terrestre-maritime" pour la période 2001-2006, et il a décidé qu'il pourrait apporter une contribution positive à l'élaboration d'un concept global pour les liaisons Europe-Asie.

30. Le Groupe de travail a pris note du document de stratégie (TRANS/WP.5/2000/9) et il a demandé au secrétariat d'effectuer, en association avec le secrétariat de la CESAP, les tâches suivantes :

- Modifier ce document, comme il convient, afin d'y inclure le programme de travail commun CEE/CESAP, pour qu'il y ait une vision stratégique commune CEE/CESAP.

- Distribuer un questionnaire (et le document stratégique révisé) aux pays directement concernés par ces liaisons Europe-Asie, en leur demandant de fournir des informations sur :
 - La désignation d'un haut fonctionnaire en tant que cadre national;
 - Les grandes stratégies de développement économique et régional mises en œuvre le long des couloirs (avec indication notamment des grands nœuds économiques, des contraintes environnementales, etc.);
 - Les plans et politiques nationaux de transport, axés sur la réforme des politiques réglementaires, l'adhésion aux accords internationaux sur la facilitation des transports et les projets d'investissement concernant les couloirs;
 - Les statistiques nationales de transport pertinentes;
- Présenter, lors de la prochaine session du Groupe de travail, un rapport d'activité faisant état des progrès accomplis en ce qui concerne le programme de travail commun et dressant l'inventaire des mesures à prendre pour chaque couloir.

31. Dans le contexte du programme de travail commun CEE/CESAP, le Groupe de travail a décidé d'envisager la question d'utiliser des trains blocs pour effectuer des parcours de démonstration sur deux itinéraires, afin de mettre en évidence la possibilité de concurrencer les transports maritimes, et il a demandé à la Fédération de Russie et à la Turquie d'être les pays chefs de file chargés de l'organisation des trains de démonstration, sur les itinéraires suivants :

- Europe (couloir de transport paneuropéen No 2)-Fédération de Russie-Péninsule coréenne/Japon avec deux embranchements à partir de la Fédération de Russie et vers les destinations suivantes :
 - Kazakhstan-Chine et
 - Mongolie-Chine.
- Europe du Sud-Est (couloir de transport paneuropéen No 4)-Turquie-République islamique d'Iran-Asie du Sud-Asie du Sud-Est/Chine méridionale (voir les sections B et D du document sans cote No 8).

32. La représentante de la Turquie a annoncé qu'elle ferait savoir au Président, au plus tard à la fin du mois de septembre, si son pays pouvait assumer cette fonction.

33. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de reconvoquer la réunion informelle si nécessaire.

TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

a) Centres d'études des transports en Méditerranée et Centre de formation dans le domaine des transports

Document : TRANS/WP.5/2000/10

34. Le Directeur du CETMO a présenté les principales activités du Centre (TRANS/WP.5/2000/10). Il a souligné la création du site Web (www.cetmo.org) et annoncé que le CETMO avait passé des arrangements avec la CE pour que des experts en transport du Maghreb participent pour la première fois au cinquième programme de recherche-développement de l'UE.

35. Le Groupe de travail a demandé aux Directeurs du CETMO et du CETMOR de rendre compte des résultats de leurs travaux lors de la prochaine session.

b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

36. Le Directeur du CETMO a fourni des informations au sujet des deux séminaires sur les prévisions concernant les ports et les aéroports et la planification des infrastructures, organisés à Madrid en juin et juillet 2000 par le CETMO, dans le cadre du Groupe des Ministres des transports de la Méditerranée occidentale.

37. Un séminaire sur la facilitation du transport international de marchandises aurait lieu au printemps 2001, à Barcelone. Organisé par le CETMO, en coopération avec la Division des transports de la CEE/ONU, ce séminaire était inscrit au programme de travail du Groupe de travail. Le Groupe de travail a demandé au Directeur du CETMO de rendre compte de cette question au Comité des transports intérieurs en temps utile.

ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION

Document : TRANS/WP.5/2000/11

38. Le Groupe de travail a beaucoup apprécié les informations générales sur les activités en cours dans le contexte de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI), du Programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA), de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN) et des projets TEM et TER. Le Conseiller régional a rendu compte de ses dernières missions dans des pays en transition. Conformément à la décision B (51) de la Commission, le Groupe de travail a invité les gouvernements et les organisations et institutions internationales concernés à contribuer au Fonds d'affectation spéciale CEE/ONU pour l'assistance aux pays en transition, et à informer le secrétariat du type d'assistance qu'ils fourniraient.

SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL

Document : TRANS/WP.5/2000/12

39. Sur la base de l'analyse et des propositions contenues dans le document TRANS/WP.5/2000/12, le Groupe de travail a décidé qu'il convenait d'améliorer à l'avenir la cohérence et la complémentarité des réseaux modaux AGC, AGR, AGN et AGTC, et

qu'à cet égard les travaux futurs devraient être centrés sur la création de seuils pour la qualité des services dans les différents réseaux internationaux.

40. Dans un premier temps, le Groupe de travail a demandé au secrétariat de prendre contact avec les organisations internationales modales et avec les groupes de travail modaux de la CEE/ONU (SC.1, SC.2, SC.3 et WP.24), afin d'obtenir de plus amples renseignements sur cette question et, le cas échéant, de convoquer un groupe informel pour élaborer plus avant cette question et rendre compte des progrès accomplis lors de la prochaine session.

ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME EUROPÉEN DE BASES DE DONNÉES SUR LES TRANSPORTS

Document : TRANS/WP.5/2000/13

41. Le Groupe de travail a pris note des progrès accomplis dans la création des bases de données de la TEM et du TER, et des autres activités menées par la Commission économique pour l'Europe en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre d'un système européen de bases de données sur les transports, et il a décidé qu'à l'avenir il se focaliserait uniquement sur les besoins en données nécessaires au développement de ses activités concernant la cohérence du système européen de transports.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2001-2005

Document : TRANS/WP.5/2000/14

42. Le Groupe de travail a révisé son programme de travail afin qu'il soit aligné sur les orientations et les activités stratégiques définies aux paragraphes 10 et 11, et il a adopté un nouveau projet reproduit dans l'annexe du présent rapport.

ÉLECTION DU BUREAU POUR LES SESSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL EN 2001 ET 2002

43. M. Viatcheslav Arsenov (Fédération de Russie) et M. Wojcieh Zarnoch (Pologne) ont été élus respectivement Président et Vice-Président pour les sessions du Groupe de travail de 2001 et 2002.

QUESTIONS DIVERSES

44. Le Groupe de travail a noté que sa quatorzième session était provisoirement prévue du 17 au 19 septembre 2001.

ADOPTION DU RAPPORT

45. Le Groupe de travail a décidé que le rapport sur sa treizième session serait établi par le Président et le Vice-Président, avec l'aide du secrétariat, pour examen par le Comité des transports intérieurs.

46. Le Groupe de travail a décidé qu'à l'avenir le rapport serait adopté à la fin de sa session.

Annexe

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2001-2005¹

ACTIVITÉ 02.1 : TENDANCES ET ÉCONOMIE DES TRANSPORTS

Examen des tendances générales de l'évolution et de la politique des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports

Priorité : 1

Exposé succinct : Examen des tendances générales de l'évolution des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports, y compris le développement des transports dans la région méditerranéenne et échange d'informations sur ces questions.

Travail à faire : Le Comité et le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) envisageront et entreprendront les activités ci-dessous :

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Étude des aspects économiques des transports ~~et examen annuel de l'évolution des transports~~ compte tenu : i) du processus d'intégration en cours dans la région de la CEE; ii) des réformes en cours dans les pays en transition, en suivant l'évolution actuelle du secteur des transports afin de recenser, d'encourager et de faire connaître les exemples positifs pour le développement des transports.

Résultats escomptés : Rapport ~~annuel~~ sur l'évolution des transports **en cas de besoin** :
Priorité : 2

- b) Examen périodique des faits nouveaux importants intervenus dans la politique des transports intérieurs des pays membres de la CEE, afin de rendre plus transparente l'évolution à moyen terme et à long terme des transports. Le Groupe de travail (WP.5) examinera toutes les décisions, d'ordre général ou particulier, récemment prises dans les pays membres, qui devraient avoir des incidences sur l'organisation des transports **et prendra en considération les conclusions auxquelles seront arrivées les réunions internationales chargées d'examiner les principales questions de l'évolution des transports.**

Résultats escomptés : Rapports sur les faits nouveaux dans les transports intérieurs des pays membres (tous les cinq ans); **prochain rapport : 2002; rapport sur la concurrence dans le secteur des transports (2001)**
Priorité : 2

¹ Le programme de travail reproduit ci-dessous est fondé sur le programme de travail approuvé par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-deuxième session (15-17 février 2000). Les parties à ajouter sont en **gras** et les parties à supprimer sont biffées.

- c) Examen des grandes lignes européennes de trafic en vue d'assurer la desserte des régions périphériques.

Résultats escomptés : Rapport sur l'évolution des transports dans les zones de transport paneuropéennes (2001) Priorité : 1

- d) Examen de l'extension des couloirs de transport paneuropéens en dehors de l'UE et des pays associés à l'UE.

Résultats escomptés : Rapport définissant et évaluant les projets importants dans les couloirs de transport paneuropéens Nos 2, 3, 5 et 9 b) (2001); rapport sur les progrès dans la réalisation des couloirs de transport paneuropéens (2001); ~~rapport sur le projet TINA (évaluation des besoins en infrastructures de transport) (2000); rapport sur les problèmes rencontrés dans l'application, entre autres, des principes d'une économie de marché au secteur des transports intérieurs (2000).~~ Priorité : 1

- e) Étude de la relation réciproque entre les accords en vigueur (AGR, AGC, AGTC et son Protocole, AGN) et les projets en cours (TEM, TER) de la CEE/ONU et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, ~~y compris les liaisons entre l'Europe et l'Asie~~, afin :

- d'indiquer les grands itinéraires internationaux dont il faut envisager la réfection et la modernisation, en définissant des priorités et un calendrier compte tenu des segments des réseaux affectés par des goulets d'étranglement et des liaisons manquantes;
- d'évaluer le coût de ce plan d'infrastructure et de faire des suggestions pour son financement.

Résultats escomptés : Rapport annuel sur un système européen cohérent d'infrastructures de transport international; ~~rapport sur les goulets d'étranglement sur le réseau de chemin de fer transeuropéen (TER) (2000)~~ Priorité : 1

- f) Développement des liaisons entre l'Europe et l'Asie, et notamment préparation d'un programme de travail commun CESAP/CEE sur le développement des liaisons de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie ainsi qu'analyse des conclusions des réunions internationales sur la question.**

Résultats escomptés : Rapport sur les liaisons de transport Europe-Asie (2001). Priorité : 1

- g) Mise en place d'un encadrement efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport, et ainsi optimisation de la nécessité de nouveaux investissements (lié au développement du concept de qualité des services).**

Priorité : 2

- h) Amélioration des méthodes existantes de planification des transports, y compris les aspects environnementaux, notamment dans la CEI.**

Priorité : 2

- i) ~~f)~~ Collecte de données sur les investissements dans les infrastructures de transport et étude des incidences des progrès de la répartition modale sur ces infrastructures, en tenant particulièrement compte des coûts externes, afin de faire ressortir l'interaction entre infrastructure et développement modal. Priorité : 3

- ~~f) — Transport 2000 en Europe centrale et orientale. Examen de questions spécifiques liées à la situation des transports en Europe centrale et orientale, afin d'améliorer les transports dans les pays en transition.~~

~~Résultats escomptés : Rapport annuel sur la mise au point d'un système de banque de données dans les pays en transition.~~ Priorité : 3

- j) ~~g)~~ Activités d'assistance aux pays en transition relatives à l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché, y compris également grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale CEE/ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT)².

~~Résultats escomptés : Rapport annuel sur l'assistance aux pays en transition; rapport sur la progression accomplie vers une économie de marché dans le secteur des transports des pays en transition (2000).~~ Priorité : 1

- k) ~~h)~~ Renforcement de la coopération avec les centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport, dont les résultats seront soumis au Comité pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien, y compris l'organisation d'ateliers.

~~Résultats escomptés : Rapport annuel sur les activités des centres d'études et de formation.~~ Priorité : 2

- l) ~~ï)~~ **Analyse de l'évolution des transports dans le bassin méditerranéen et la région de la mer Noire et promotion des accords internationaux en matière de transport en vue de permettre aux pays méditerranéens, en particulier, d'y adhérer.** Priorité : 3

- m) ~~ķ)~~ Information sur les études concernant l'établissement d'une liaison permanente entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

~~Résultats escomptés : Rapport **biennal** sur l'état d'avancement de l'analyse de la liaison permanente Europe/Afrique par le détroit de Gibraltar (**prochain rapport : 2002**).~~ Priorité : 3

² Une liste détaillée de sujets est reproduite dans le document TRANS/1999/11.

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- ~~l) Examiner l'incidence des mesures réglementaires dans le secteur des transports en vue de déterminer la nécessité d'une infrastructure de transport et d'étudier des aspects particuliers dans les nouveaux États indépendants (NEI).~~

~~Résultats escomptés : Rapport sur les mesures réglementaires dans les transports des NEI (2000).~~

~~Priorité : 1~~

- n) m) Comme suite à la Conférence sur les transports et l'environnement : conception et réalisation de programmes visant à créer des réseaux attrayants, en prenant en compte des éléments tels que l'intermodalité, l'interopérabilité et l'utilisation de véhicules respectueux de l'environnement³.

³ En plus de l'élément ci-dessus, le Groupe de travail souhaite être associé aux activités relatives aux transports et à l'environnement, notamment en ce qui concerne la mise au point de méthodes communes pour la création de bases de données, la mise en œuvre de programmes scientifiques, l'assistance aux pays en transition, la formulation de directives sur l'environnement, les coûts externes et l'analyse des questions liées à la protection des zones sensibles (voir aussi les éléments I c), d), g), h); III e); IV c), f) du Programme commun d'action).